



Municipalité de Saint-René-de-Matane

Le 8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre responsable de Postes Canada
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Résolution 2014-10-222

Madame,

Vous trouverez ci-joint copie de la résolution mentionnée ci-dessus et intitulée « **Postes Canada – Consultation adéquate de la population – Changements majeurs au service postal public** », adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le 6 octobre 2014.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière,


Yvette Boulay, g.m.a.

DG/dg

p. j.

c. c. M. Jean-François Fortin, député fédéral
M. Brad Woodside, Fédération canadienne des municipalités
M. Denis Lemelin, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ✓

178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane (Québec) G0J 3E0 - Tél. : 418 224-3306 - Téléc. : 418 224-3259
Courriel : st-renedematane@lamatania.ca



Municipalité de Saint-René-de-Matane

Le 8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre responsable de Postes Canada
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Résolution 2014-10-221

Madame,

Vous trouverez ci-joint copie de la résolution mentionnée ci-dessus et intitulée « **Postes Canada – Maintien des heures d’ouverture au service à la clientèle des bureaux de poste** », adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le 6 octobre 2014.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d’accepter, Madame, l’expression de nos sentiments distingués.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière,


Yvette Boulay, g.m.a.

DG/dg

p. j.

c. c. M. Jean-François Fortin, député fédéral
M. Brad Woodside, Fédération canadienne des municipalités
M. Denis Lemelin, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ✓

178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane (Québec) G0Y 3E0 - Tél. : 418 224-3306 - Téléc. : 418 224-3259
Courriel : st-rene-dematane@lamatane.ca

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 6 octobre 2014 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS

M. le maire
Mme les conseillères
M. les conseillers

Roger Vaillancourt
Joyce Bérubé
Jessy Leclerc
Gervais Fournier
Rémi Fortin
Dominic Côté
Jean-Pierre Martel

formant quorum sous la présidence de M. le maire Roger Vaillancourt.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale
et secrétaire-trésorière

Yvette Boulay

2014-10-222

**POSTES CANADA – CONSULTATION ADÉQUATE DE LA POPULATION –
CHANGEMENTS MAJEURS AU SERVICE POSTAL PUBLIC**

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et le gouvernement conservateur sabrent dans les services postaux, auxquels nous tenons tant, en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant les heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Jessy Leclerc, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE demander l'appui de la ministre responsable de Postes Canada afin que le gouvernement fédéral annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

DE demander à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

DE transmettre la présente résolution à M. Jean-François Fortin, député fédéral de la Haute-Gaspésie, de la Mitis, de Matane et de la Matapédia.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 8^e jour du mois d'octobre 2014.

(s) Yvette Boulay, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

(s) Roger Vaillancourt
Maire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yvette Boulay
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
Date: 2014-10-08

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 6 octobre 2014 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS

M. le maire
Mme les conseillères

M. les conseillers

Roger Vaillancourt
Joyce Bérubé
Jessy Leclerc
Gervais Fournier
Rémi Fortin
Dominic Côté
Jean-Pierre Martel

formant quorum sous la présidence de M. le maire Roger Vaillancourt.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale
et secrétaire-trésorière

Yvette Boulay

2014-10-221

POSTES CANADA – MAINTIEN DES HEURES D'OUVERTURE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE DES BUREAUX DE POSTE

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada entend réduire les heures d'ouverture des bureaux de poste en ce qui concerne le service à la clientèle;

CONSIDÉRANT QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuiront à l'accès des services dispensés par les bureaux de poste;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane juge nécessaire voire obligatoire de maintenir un service adéquat pour les utilisateurs des bureaux de poste;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Dominic Côté, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE demander à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture du service à la clientèle en place afin de maintenir un service adéquat pour les Canadiens et Canadiennes.

DE transmettre la présente résolution à M. Jean-François Fortin, député fédéral de la Haute-Gaspésie, de la Mitis, de Matane et de la Matapédia.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 8^e jour du mois d'octobre 2014.

(s) Yvette Boulay, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

(s) Roger Vaillancourt
Maire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yvette Boulay
Yvette Boulay
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
Date: 2014-10-08